

## Identification de l'acheteur

Janvier 2025

Type	<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale / établissement public local <input type="checkbox"/> Autre service public <input type="checkbox"/> Entreprise privée / Association
Nom de l'entité bénéficiaire	
Adresse	
Nom de la personne contact	
Téléphone	
Secteur d'activité	
Précisez l'usage du thesaurus	
Avez-vous déjà acquis le thesaurus ?	<input type="checkbox"/> OUI      Si oui, quelle version ? <input type="checkbox"/> NON

## Modalités d'acquisition

<p><b>1/ Entreprise privée / Association : 200 €</b> - Après réception de ce bulletin, l'acheteur reçoit une facture et effectue le règlement du montant du thesaurus, par virement, en précisant le n° de la facture.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>2/ Collectivité territoriale / Établissement public local ou autre service public (non adhérent) : 200 €</b>  <b>Si règlement sans intermédiaire,</b> après réception de ce bulletin, la facture est déposée sur Chorus-Pro.</p> <p><b>Pour le dépôt des factures sur CHORUS,</b> merci d'indiquer ci-dessous :</p> <p>- Siret de la collectivité : .....</p> <p>- Numéro d'engagement : .....</p> <p>- Code Service : .....</p> <p><b>Si vous passez par une agence d'abonnement,</b> ce sont les modalités d'achat, ci-dessus en n°1, qui s'appliquent : Nom de l'agence : .....</p>	<input type="checkbox"/>

<p><b>Pour les adhérents Interdoc,</b> seule la première acquisition du thesaurus est payante : <b>170 €</b>          Les mises à jour suivantes sont gratuites, s'il n'y a pas eu d'interruption dans les années d'adhésion.</p>	
<p><b>L'envoi du thesaurus est subordonné à la signature, par l'acheteur, d'un engagement de « bon usage », selon les modalités définies par l'association Interdoc.</b></p>	<input type="checkbox"/>